ÉDITIONS DES RÉGIONALISMES

FICHE BIBLIOGRAPHIQUE

Editions des Régionalismes — 48B, rue de Gate-Grenier — 17160 CRESSÉ
ed.regionalismes@free.fr // www.editions-des-regionalismes.com

PETITE HISTOIRE DE L'ÎLE ET DE L'ABBAYE DE LÉRINS

Informations

- auteur | UN MOINE DE LÉRINS
- format | 16 x 24 cm
- nbre de pages | 198
- date d'édition | 20 octobre 2016
- code EDR | ARR519
- langue | français
- prix public TTC | ~~19,95 €~~ 18,50 €
- illustrations | EN N. & B. + QUADRI
- poids | 390 G

ISBN & code EAN13

- isbn | 978-2-8240-0678-9

9 782824 006789

- disponible en livre numérique | pdf / epub

Présentation

L'île, connue par les Romains sous le nom de « Lerina », est inhabitée et infestée de serpents quand Honorat d'Arles y fonde un monastère au début du Ve siècle. Honorat codifie la vie de la communauté, avec une règle dont la première rédaction, la «Règle des Quatre Pères», est la première du genre en France. Durant les Ve et VIe siècles, le monastère attire des moines qui assureront sa renommée. Dans les siècles suivants, la vie monastique sur l'île est interrompue à plusieurs reprises par les raids des Sarrasins. Vers 732, cinq cents membres de la communauté, y compris l'abbé, saint Porcaire, sont massacrés sur l'île. En 1047, l'île est envahie et des moines sont emmenés en captivité en Espagne. Ils sont rachetés par l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Sur l'île, des fortifications sont peu à peu construits entre le XIe et le XIVe siècle. Les reliques d'Honorat sont ramenées d'Arles, en 1391 et l'île devient un lieu de pèlerinage très populaire. En 1400, nouveau pillage par des pirates génois. En 1635, l'île est envahie par les Espagnols et les moines sont expulsés. Les Espagnols fortifient l'île en installant des batteries de canon sur les chapelles. Deux ans plus tard, l'île est reprise par les Français qui y laissent à demeure une importante garnison. Après un exil à Vallauris, les moines reviennent, mais le monastère continue de souffrir des attaques espagnoles et génoises. Le monastère est fermé par une commission royale en 1788, faute de moines ; à la Révolution, l'île est déclarée « bien national » et devient propriété de l'État. En 1859, l'île est rachetée par l'évêque de Fréjus qui cherche à y rétablir une communauté religieuse. Dix ans plus tard, des moines cisterciens de l'abbaye de Sénanque s'y installent. Le pape Léon XIII, par décret, en 1886, a rattaché les paroisses se trouvant dans l'arrondissement de Grasse au diocèse de Nice, à l'exception des îles de Lérins qui restent dans celui de Fréjus.
Lors de l'expulsion des congrégations en 1903, les cisterciens de Lérins furent une des cinq congrégations catholiques masculines autorisées à poursuivre leur activité en France.
La présente édition entièrement recomposée reprend le texte intégral de l'édition de 1929.

FICHE DÉFINITIVE

Régions

Provence

Thèmes

Alpes-Maritimes •
Les Îles •
Histoire régionale •
Histoire religieuse

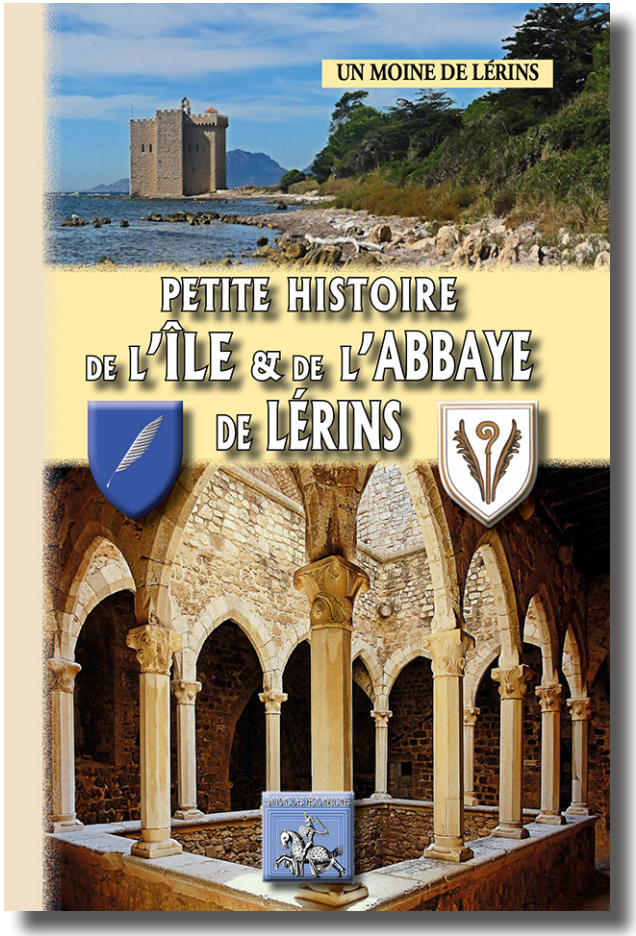

EML	DLCM	1&1	GGL	NMG	IMM	CYBL	CAT	WKP	EBY	2016-C
		—								12